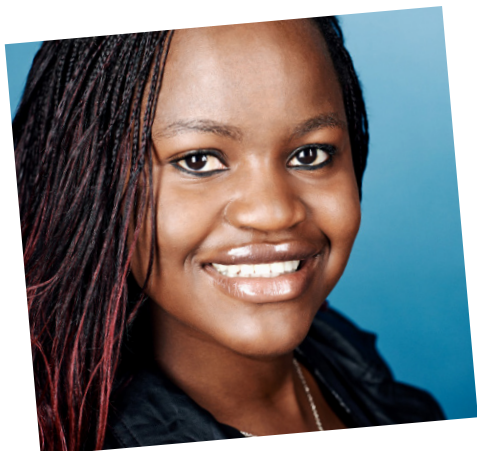


CAP Agent de Propreté et d'Hygiène

CAP APH (niveau 3)



Mariam - 20 ans
rigoureuse, motivée...



Antoine - 19 ans
dynamique, organisé...

Alternance - 2 ans

40 semaines en entreprise / an

12 semaines au CFA / an

**Recrutez en alternance
votre futur :**

- Agent qualifié de service
- Agent d'hygiène
- Agent machiniste
- Laveur de vitres
- Agent de service en milieux à exigences spécifiques

RECRUTEZ SIMPLEMENT EN PASSANT PAR L'APPRENTISSAGE !

Avec le CFA gagnez du temps, et recrutez le meilleur profil en adéquation avec vos besoins.

COMPÉTENCES CIBLÉES DU CAP APH

- Réaliser des prestations de nettoyage courant, remise en état, rénovation de surfaces.
- Faire un auto-contrôle, compléter un outil de traçabilité et proposer des solutions pertinentes face à une situation imprévue.
- Assurer l'entretien et la maintenance de premier et second niveau.
- Adopter les bonnes attitudes de service.



CONTENU DE LA FORMATION

AU CFA PROPRETÉ

Le programme comprend, conformément au référentiel de l'Éducation Nationale, les matières suivantes :

Enseignement professionnel :

- Techniques de base de propreté et d'hygiène, de rénovation et de remise en état, de bionettoyage,
- Lutte contre les biocontaminations, (technique, prévention, traitement),
- Technologies appliquées,
- Organisation de poste,
- Maintenance du matériel,
- Prévention, hygiène et sécurité sur les chantiers,
- Prévention Santé Environnement (PSE),
- Qualité,
- Connaissance de l'environnement professionnel.

Enseignement général :

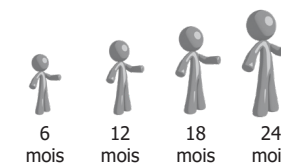
- Français,
- Mathématiques,
- Sciences physiques et chimiques,
- Histoire, géographie, éducation morale et civique,
- Éducation physique et sportive,
- Arts appliqués (optionnel),
- Langue vivante (optionnel).



À GRANDS PAS VERS L'AUTONOMIE

Les compétences de l'alternant évoluent au cours de la formation. Adaptez les missions que vous lui confiez en fonction de son autonomie.

Évolution de l'autonomie* de l'alternant :



Appliquer les techniques d'entretien courant et périodique en respectant les règles de sécurité



Mettre en œuvre les techniques de rénovation classiques (décapage, shampoing...)



Réaliser les techniques de bionettoyage



Travail accompagné Autonomie partielle Autonomie totale

*Les éléments ci-avant sont donnés à titre indicatif et n'exonèrent pas l'entreprise de sa responsabilité.

EN ENTREPRISE

Le plan de formation en entreprise, réalisé en liaison avec le CFA, porte sur :

- L'organisation, la réalisation et la validation des opérations d'entretien de bureaux et de sanitaires à partir d'instructions et en toute sécurité,
- La préparation et la mise en œuvre en toute sécurité des techniques d'entretien et de remise en état des surfaces de toutes natures : thermoplastiques, carrelages, sols textiles, parquets...
- La préparation et la mise en œuvre des opérations de bionettoyage et de désinfection des locaux en zones à risque,
- L'utilisation des matériels en toute sécurité : aspirateur, monobrosse, appareil à haute pression, injection-extraction, nettoyeur vapeur,
- L'entretien et la maintenance du matériel,
- Le respect des modes opératoires et des règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers, l'estimation des besoins en matériels et produits,
- Les relations avec la clientèle, les usagers et l'entreprise,
- La préparation et la réalisation de lavage manuel des vitres,
- L'utilisation des dispositifs de sécurité adaptés aux risques, les équipements individuels et collectifs de protection,
- Les lessivages de conservation, l'entretien des métaux et alliages,
- Le contrôle de la qualité des prestations : enregistrement de données, traitement de la non-conformité, transmission des informations...
- L'hygiène en milieux sensibles : établissements de santé, établissements médico-sociaux, entreprises agro-alimentaires...

UN RESEAU DE PROXIMITÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

CFA PROPLETE INHNI OUEST

Maison des Métiers de la Propreté
Campus de Ker Lann
rue Urbain Leverrier
35170 Bruz
Tél : 02 99 26 10 80
cfa.ouest@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI ILE DE FRANCE

Maison des Métiers de la Propreté
34 boulevard Maxime Gorki
94808 Villejuif Cedex
Tél : 01 46 77 40 40
cfa.idf@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI CENTRE

Maison des Métiers de la Propreté
34 rue du Sergent Leclerc
37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80
cfa.centre@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI RHONE-ALPES

Maison des Métiers de la Propreté
Parc d'Affaires du Moulin à vent
Bâtiment 43
33 avenue du Dr Georges Lévy
69693 Vénissieux
Tél : 04 72 78 34 56
cfa.rhone-alpes@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI AQUITAINE

Maison des Métiers de la Propreté
15 - 17 allée Alice Héliodore Galienne
33600 Pessac
Tél : 05 57 26 69 69
cfa.sud-ouest@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI PACA

Maison des Métiers de la Propreté
Technopôle du Château Gombert
43 avenue Joliot Curie
13013 Marseille
Tél : 04 91 11 80 10
cfa.paca@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI MIDI-PYRENEES

Maison des Métiers de la Propreté
21 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 62 47 65 35
cfa.midi-pyrenees@inhni.com